



Département des Pyrénées-Atlantiques

VILLE D'OLORON STE-MARIE

DECISION DU MAIRE

2024 / 29

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

SERVICE EMETTEUR : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

OBJET : REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES DES TERRAINS D'ENTRAINEMENT DE RUGBY DE LA PLAINE DES SPORTS

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122.22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 7 du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L.2122.22 susvisé, et ce pour la durée du mandat,

VU la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT le cadre du Plan d'économies d'énergie des bâtiments communaux,

CONSIDERANT l'avis d'appel à la concurrence publié le 09/04/2024 et la remise des offres le 13/05/2024 à 12h.

ARTICLE 1 : DECIDE que le remplacement des éclairages des terrains d'entraînement de rugby de la plaine des sports ; est attribué à l'entreprise CEGELEC RESEAUX BEARN sis 15 Rue Abbé Grégoire ZAC Actitech 64140 BILLERE, pour un montant de 83183.90 € HT (variante « intégration des drivers et appareillages dans les poteaux » tranche ferme et tranche optionnelle).

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet au titre du contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : DIT que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.


ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- L'entreprise CEGELEC RESEAUX BEARN
- Service Techniques
- Service Finances

PUBLIÉ LE : 18/06/2024

Fait à Oloron Ste-Marie, le 17 juin 2024




LE MAIRE,

Bernard UTHURRY
